

COMPTE RENDU DU COMITÉ D'ADMINISTRATION DU SYNDICAT MIXTE
DU STADE NAUTIQUE INTERCOMMUNAL DE CHÂTILLON-MALAKOFF
DU 12 JUIN 2014

Nombre de membres composant le comité : 8

En exercice : 8

L'an deux mille quatorze le jeudi 12 juin à 18 heures 30, les membres composant le Comité d'administration du Syndicat Mixte du Stade Nautique Intercommunal de Châtillon-Malakoff, légalement convoqués le 23 mai 2014, conformément aux dispositions de l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence sortante de Monsieur Gilbert NEXON.

Étaient présents :

**Monsieur NEXON,
Président sortant**

Mesdames BETOUS – LEQUIME-NICOLAS-MORDOS

Messieurs METAIS-PASCAL-BOULET-CLAVEL

M.NEXON, Président sortant du Syndicat Mixte du Stade Nautique Intercommunal de Châtillon-Malakoff ouvre la séance et introduit l'ordre du jour :

- INSTALLATION DU NOUVEAU COMITE D'ADMINISTRATION
- PRESENTATION GENERALE DU STADE NAUTIQUE
- INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX ET MARCHES PUBLICS EN COURS
- DELIBERATIONS SPECIFIQUES AU FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT MIXTE
- DELIBERATIONS SPECIFIQUES RELATIVES AU PERSONNEL
- QUESTIONS DIVERSES

INSTALLATION DU NOUVEAU COMITE D'ADMINISTRATION

M.NEXON s'adresse aux nouveaux membres du Comité d'administration en leur indiquant tout le plaisir qu'il a eu de travailler avec les différents élus présents durant les deux mandats qu'il a exercés.

Il a salué la volonté de tous, malgré les clivages politiques, d'œuvrer dans l'intérêt du Stade Nautique et de ses usagers.

Il a rappelé que la réhabilitation de l'établissement a été inscrite dans le programme municipal de la ville de Malakoff et que le chantier est considérable au regard des conclusions des différentes études préalablement lancées.

Il demande aux membres du Comité d'administration de bien vouloir excuser l'absence de Monsieur VASTEL, précédent adjoint au Maire chargé des sports de la ville de Châtillon, alternativement Président et Vice-Président du Stade Nautique durant 18 ans.

De plus, il indique que depuis 1983 et des échanges entre les maires des deux villes, la présidence est tournante entre les Maires adjoints chargés des sports et qu'il semblerait donc que cela soit à la ville de Châtillon d'exercer cette fonction.

Il remercie une nouvelle fois Madame MILED pour le travail qu'elle a effectué depuis sa prise de fonction au sein du Stade Nautique, d'abord en tant qu'adjointe de direction puis en qualité de Directrice.

Monsieur NEXON souhaite bonne route aux élus composant ce nouveau Comité et donne la parole à Madame MILED pour présenter le Stade Nautique et procéder à l'élection du nouveau Président.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES SERVICES DU STADE NAUTIQUE

Madame MILED décrit les pièces constitutives du dossier de présentation remis aux membres du Comité.

Elle effectue un rappel sur l'évolution du statut du Stade Nautique qui est passé de Syndicat Intercommunal à vocation unique à Syndicat mixte, avec l'adhésion de la ville de Malakoff à la Communauté d'agglomération Sud-de-Seine.

Elle décrit l'établissement comme un équipement qui doit rendre un service de qualité aux usagers à travers :

- L'animation
- L'enseignement (scolaire et école de natation du Stade Nautique)
- L'organisation de l'activité des clubs
- L'organisation d'activité de bien-être et de santé

Madame MILED expose aux membres du Comité les chiffres stables de la fréquentation depuis 6 années avec :

- 300 000 entrées totales annuelles en moyenne
- 56 424 entrées scolaires cycle primaire
- 11 205 entrées scolaires cycles secondaires
- Un dimanche d'été peut atteindre : 2 700 entrées
- Un dimanche d'hiver peut atteindre : 1 000 entrées
- En 2013 : 140 798 entrées individuelles enregistrées
- 935 personnes inscrites aux activités de l'école de natation du stade nautique (ENSN)
- 248 séniors inscrits aux activités organisées en partenariat avec l'ACARPA (Châtillon) et le CCAS (Malakoff)

Madame la Directrice insiste sur le fait que l'équipement est fréquenté par les Châtillonnais et les Malakoffiots mais aussi par une population plus large issue du territoire de la Communauté d'agglomération Sud-de-Seine et de Paris, notamment le 14^{ème} arrondissement.

Elle met en exergue cet atout formidable qu'est le bassin olympique et sa couverture permettant une exploitation annuelle qui attire les nageurs sur un plan régional.

Elle effectue une présentation de l'Ecole de Natation du Stade Nautique (E.N.S.N) qui était autrefois sous le statut associatif puis municipalisée dès sa prise de fonction en tant que Directrice.

L'E.N.S.N se veut être une école d'apprentissage de la natation adaptée à la particularité des nombreux enfants la composant et qui sont répartis par groupe de niveaux. Ainsi, la souplesse est de rigueur et le bien-être des enfants dans leurs cours respectifs est la priorité de tous les éducateurs.

Cette école constitue une passerelle vers les associations sportives du territoire pour tous les enfants qui souhaitent approfondir les activités qu'ils ont découvertes au sein du Stade Nautique.

L'E.N.S.N, c'est aussi une diversification des activités proposées avec de l'Aquagym/Aquatonic couplées avec la matinale du samedi matin où petits bébés, grands bébés et femmes enceintes peuvent venir s'amuser et profiter des bienfaits de l'eau.

Elle explique par la suite les projets pédagogiques mis en place en collaboration avec le service éducation de la ville de Châtillon et les conseillères principales d'éducation afin d'établir un schéma territorial d'apprentissage de la natation scolaire cohérent et efficace. L'accent a particulièrement été mis sur le cycle 2 :

- Se déplacer en surface et en profondeur dans des formes d'actions inhabituelles, mettant en cause l'équilibre : sauter dans l'eau, aller chercher un objet au fond (grand bassin), passer dans un cerceau immergé, remonter et se laisser flotter 5 secondes, revenir au bord.
- Aller en grande profondeur et y rester assez longtemps pour ramasser des objets immergés et les remonter à la surface.

Pour conclure sur la présentation de l'établissement, Madame MILED brosse le panel des différents cadres d'emploi qu'on peut trouver parmi les 37 postes permanents, qu'il s'agisse de la filiaire administrative, technique ou sportive.

Dans un second mouvement, Madame la Directrice insiste sur la recherche constante de l'exploitation financière saine de l'établissement en communiquant les résultats d'exploitation toute section confondue avec :

- En 2012, un excédent d'exploitation de 196 054,92€
- En 2013, un excédent d'exploitation de 184 398,10€

Cette gestion financière saine permet l'autofinancement des études nécessaires à la réhabilitation du bâtiment sans faire appel à une participation des villes ou à l'emprunt. Cela permet aussi de pallier à une éventuelle mauvaise saison d'été.

Madame MILED profite de la thématique financière pour enchaîner sur l'information du vote du budget 2014.

Pour la section fonctionnement un total de **3 231 719,96€ a été voté.**

Concernant la section investissement, un budget de **671 007,44€ a été voté.**

Le budget total de l'établissement est de **3 902 727,40€.**

Suite à cette présentation du budget, Madame MILED informe les membres du Comité d'administration sur les origines des recettes perçues par le Stade Nautique pour le fonctionnement de l'établissement qui proviennent de :

- La participation des villes
- Les recettes propres de l'établissement (1 100,00 euros en fonctionnement)
- Un choix stratégique effectué entre l'augmentation/le maintien des tarifs ou de la valeur de la participation des villes.

Elle présente et commente l'évolution de la participation des villes de Châtillon et de Malakoff depuis 1996 et qui s'élève aujourd'hui à **22,00€/habitant.**

Consécutivement à cette rétrospective sur la participation des villes, Madame MILED expose les chiffres de la dette qui est en diminution régulière.

Deux emprunts restent à rembourser :

1. Celui de la bulle, dont l'investissement date de 2006, avec un taux fixe de 4,6% et qui se terminera en 2019. Cet emprunt est partagé entre les deux villes.
2. Un second emprunt débuté en 2009 concerne uniquement la ville de Châtillon pour l'aménagement de l'aire de jeux à taux fixe de 4,68%. La fin de l'emprunt est prévue pour 2020.

LES TRAVAUX ET MARCHÉS EN COURS

Madame MILED instruit les membres du Comité sur la situation des travaux engagés ou envisagés avec :

- Le rehaussement du portail et du mur côté Boulevard de Vanves (**5 382€ TTC**)
- Les travaux de sécurisation de l'électricité dans l'ancien logement de fonction (**13 124€ TTC**)
- La peinture des façades du Stade Nautique (entre **90 et 110 000€ HT**)
- Le remplacement d'un des deux filtres du bassin olympique qui présente des zones de corrosion très importantes. (entre **100 et 120 000 € HT**)

Madame MILED énumère les marchés publics qui sont en cours avec :

- Le marché public du démontage/remontage de la bulle dont la dernière opération s'effectuera en août 2014 (**88 500€ HT sur 3 ans**)
- Le marché public de prestation de sécurité d'avril à août 2014 (entre **30 et 45 000€ HT**)
- Le traitement de l'eau et le chauffage des installations du Stade Nautique. (**368 133€ HT/ an**)

Après avoir effectué une présentation globale de l'équipement, Madame MILED fait le point sur les délibérations à prendre par le Comité.

LES DÉLIBÉRATIONS

Madame MILED précise que le Comité d'administration du Stade Nautique doit se positionner sur l'élection du Président et du Vice-Président.

Le Comité d'administration désigne à l'unanimité pour une durée de 3 ans :

Monsieur Jean-Paul BOULET : **Président du Stade Nautique**

Monsieur CLAVEL : **Vice-Président du Stade Nautique**

De plus, l'organe délibérant du Stade Nautique doit élire les membres de sa Commission d'appel d'offres conformément à l'article 22 du Code des marchés publics et se conformer à celle de la Ville de Châtillon qui est constituée de 5 membres et 5 suppléants.

Le Comité d'administration du Stade Nautique, composé de 8 membres, a élu les membres de la Commission d'appel d'offres et leurs suppléants comme suit :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Jean Paul BOULET	Bruno PASCAL
Agnès LEQUIME	Peggy NICOLAS
Gilles CLAVEL	Michelle BÉTOUS
Gilbert METAIS	Anne-Karine MORDOS

Madame MILED souhaite organiser les différentes délégations de signature pour assurer la continuité et le bon fonctionnement du Stade Nautique.

- La délégation de signature permanente au Vice-Président en cas d'indisponibilité ou d'absence du Président.
- La délégation de signature permanente à la Directrice pour un certain nombre de documents administratifs et les conventions de stages.
- La délégation de signature permanente au Président pour la signature des marchés publics à procédure adaptée.
- La délégation de signature temporaire sur la période d'août aux membres du Comité d'administration selon le calendrier des congés d'été du Président et Vice-Président.

(Du 1^{er} au 5 août, Monsieur METAIS est disponible pour signer.)

(La deuxième semaine d'août, Madame BÉTOUS est disponible pour signer.)

(Du 15 au 30 août, Monsieur PASCAL est disponible pour signer.)

Enfin, Madame MILED porte à l'attention du Comité divers sujets qui nécessitent la prise d'une délibération, tels que :

- L'autorisation de conclure une convention de dématérialisation avec le représentant de l'Etat pour tous les actes réglementaires et budgétaires soumis au contrôle de légalité.
- La nomination des agents assurant les démarches relatives à la commande publique.
- Le maintien et le versement de la prime annuelle du mois de juin.
- Le fixement du taux pour l'indemnité versée aux deux comptables publics pour l'exercice 2013.

- Le vote du tarif appliqué pour l'activité sénior en partenariat avec L'ACARPA de Châtillon et le CCAS de Malakoff de Châtillon : 1 930€
- Le vote du montant de la participation de la ville de Malakoff pour le détachement d'un Maître Nageur Sauveteur au bassin Jean Jaurès sur une année : 32 720,04€

Le Comité d'administration approuve à l'unanimité l'ensemble des sujets soumis à délibération.

Madame MILED remercie l'ensemble des élus présents et communique ses coordonnées en cas de besoin.

Sylvie MILED

Directrice

57, rue Jean Bouin

92320 Châtillon

Tel: +33 (0) 1 46 45 45 36

Fax: +33 (0) 1 46 62 08 93

Mobile: +33 (0) 6 71 00 59 56

Email: s.miled@stade-nautique.com

Web: <http://www.stade-nautique.com>

Fabien DARME

Chargé de missions

Tel: +33 (0) 1 46 45 45 37

Mobile: +33 (0) 6 98 38 95 50

Email: f.darme@stade-nautique.com

Elle informe par la même occasion de la tenue du prochain Comité d'administration fin septembre sur le thème de la réhabilitation.

Monsieur BOULET remercie les membres du Comité, Madame MILED et lève la séance à 20h30.